

DELIBERATION du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du
MERCREDI 12 MARS 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **18**

Date de la convocation : **Lundi 3 mars 2025**

Qui ont pris part à la délibération : **14**

Date d'affichage : **14 mars 2025**

Objet de la délibération :

14 - Ajout de produits touristiques à la régie

Le mercredi 12 mars 2025 à 20 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

PRESENTS : Mme AARNINK-GEMINEL Dominique, M. ADNET Yannick, Mme BON Evelyne, M. DUMONT Eric, Mme LAUNOIS Sylvie, Mme LEBRET Bernadette, M. LECRIQUE Yves, M. LEONARD Claude, M. LEONARD Pierre, M. LEROY Michel, M. PIERRE Bernard

ABSENTS EXCUSES :

Mme BIGOT Carole, Monsieur BORD Jérôme, Mme CORVISY Aurore, Mme FOURRE Mélanie, M. MATHIEU Jérôme

PROCURATIONS :

Mme CORVISY Aurore donne procuration à Monsieur LEONARD Pierre

Mme FOURRE Mélanie donne procuration à Madame LEBRET Bernadette

M. MATHIEU Jérôme donne procuration à Monsieur ADNET Yannick

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie LAUNOIS

Il est proposé au Conseil Municipal d'intégrer dans la boutique un nouveau produit :

- le topoguide « Des Ardennes à la Meuse ... à pied ».

Cet ouvrage comprend 15 sentiers arpentant tout le territoire, balisé et sécurisé, de différents niveaux de difficulté. Il intègre notamment le GR de pays « Ardenne-Meuse », sentier de plus de 80km qui traverse les territoires des Portes du Luxembourg, du Pays de Montmédy et du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Prix de vente proposé : 14.40€ TTC

Prix d'achat partenaire (CCPL) : 12.50€ TTC

Sa commercialisation sera effective à compter du 17/03/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté et à l'unanimité :

APPROUVE l'ajout de ce produit à la régie touristique

VALIDE l'intégration à compter du 17/03/2025

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,

le 14 mars 2025 et publication ou notification

le 14 mars 2025

MONTMEDY, le 14 mars 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD

MONTMEDY, le 14 mars 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD